



MONACO : LE PROFIL COMMERCIAL

Les chiffres du commerce international

L'économie monégasque est ouverte aux échanges. Malgré la décélération du rythme de croissance du commerce mondial, le commerce extérieur de la Principauté de Monaco a continué de progresser en 2019 (+8,9%), quoique plus lentement qu'en 2018 (+26,5% - Dernières données disponibles de Statistique de Monaco). La réglementation douanière du pays est conforme aux politiques française et européenne. Les deux nations font partie d'une union douanière et les capitaux peuvent être déplacés sans restriction entre les deux. De ce fait, la Principauté fait partie de la zone douanière de l'Union Européenne, sans être membre de l'UE. Les douanes françaises perçoivent des droits sur les marchandises qui débarquent à Monaco et versent une quote-part à la Principauté. Monaco impose une taxe sur les exportations vers tous les pays, sauf la France. Monaco achète principalement des produits de l'industrie textile, d'autres industries manufacturières et du matériel de transport manufacturé.

Plus des trois quarts des échanges monégasques se font avec des partenaires du continent européen et majoritairement avec des membres de l'Union européenne, notamment l'Italie, qui a pris le relais de l'Allemagne comme principale destination des exportations monégasques et est restée son premier fournisseur en 2019. Le total des transactions avec le l'Union européenne, hors France, progresse significativement (+20,9 %), alors que celles avec les pays hors Union européenne baissent (-7 %).

Les derniers chiffres de Monaco Statistics montrent qu'en 2021, le volume global des échanges (hors France) s'élevait à 2,9 milliards d'euros, en hausse de 23% sur un an. Les exportations ont atteint 1,1 milliard d'euros, un niveau proche du record historique atteint en 2019, tandis que les importations ont totalisé près de 1,8 milliard d'euros. Pour la première fois au cours de la dernière décennie, les importations en provenance des pays hors UE ont dépassé celles en provenance de l'UE. L'Italie est restée le principal partenaire commercial de la Principauté, tandis que les importations en provenance du Royaume-Uni ont triplé d'une année sur l'autre, ce qui en fait la deuxième source d'importation.



Pour aller plus loin, consultez notre service [Flux Import-Export](#)

Accords internationaux et procédures douanières

La coopération
économique
internationale

La Principauté de Monaco est un Etat indépendant et souverain étroitement lié à la France par les Traités de juillet 1918, 1945 et l'Accord de 1963.

Les ressources utiles

Organisation nationale
pour la propriété
intellectuelle

La Division de la propriété intellectuelle.